

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 15/04/2024**

N° 316 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Le quinze avril deux mille vingt-quatre à 17 heures, le Comité syndical s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré sous la présidence de M. Jacques JESSON, président du Syndicat mixte, en vertu d'une convocation faite le deux avril 2024.

ETAIENT PRESENTS

Délégués titulaires

MM. CHARNOTET – COLPIN – DOUCET – GUILLEMOT – JANSON – JESSON – LEONE – MAILLET – MAINSANT – PIGNY – PILLET – ROULOT – SCHULLER – SOUDANT – VALENTIN – VETU – VOISIN-DIT-LACROIX. Mmes CHOCARDELLE – MICHEL – PAQUOLA – RAGETLY.

Délégués suppléants

MM. COLMART – DEGRAMMONT. Mmes BOUTILLIER – BUTIN.

ETAIT PORTEUR D'UN POUVOIR

M. DOUCET pour M. LEBAS

M. SCHULLER pour Mme DROUIN

Mme CHOCARDELLE pour Mme BOULOY

M. VOISIN-DIT-LACROIX pour M. JACQUET

ACTE REÇU LE

24 AVR. 2024

ETAIENT EXCUSES

Délégués titulaires

M. LEFORT. Mme MAGNIER

PREFECTURE DE LA MARNE

Délégués suppléants

MM. HERBILLON. Mme LAURENT.

ETAIENT ABSENTS

Délégués titulaires

MM. ADAM – ADNET Michel – BONNET Jacques – BONNET Marcel – BOURGERY – CHAPPAT – CHAUFFERT – COLLART – DUBOIS – GALLOIS – GALICHET Gérard – GILLET – GOURNAIL – HEINIMANN – MANGEART – NAMUR – ROSSIGNON – VANSANTBERGHE. Mmes GALICHER – LIZOLA – MORAND.

Délégués suppléants

MM. ADNET Bruno – ARNOULD – APPERT Didier – APPARU – BOUVEROT – CARBONI – COLLARD – DEFORGE – DELIEGE – GALICHET Jean-Luc – HERISSANT – JACOB – JESSON Jacques – JOPPE – LAPIE – LEHERLE – MAIZIERES – MARCHAND – MAT – MAUCLERT – MELLIER – NOIZET – OURY – PERREIN – PIERRE – POINTUD – POUPART – REGNAULT – REMY – ROUSSEAU – SINER – VATEL. Mmes BAUDIER – BOUCAU – HUVET – MATHIEU – PUJOL – ROBERT – SAGUET-SIMON – SCHAJER – SOUDRELLE – THIBERT.

Nombre de délégués en exercice	:	48
Nombre de présents	:	25
Nombre de votants	:	29

M. Jean-Pierre COLPIN a été désigné secrétaire de séance.

Rapport de Monsieur le Président :

Monsieur le Président rappelle que les dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives à l'organisation d'un débat sur les orientations générales du budget sont applicables aux syndicats de communes comptant parmi leurs membres au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 sont proposées comme suit **avec une participation par habitant de 3.95 € :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Recettes de l'exercice 700 246.52 €

Chapitre 74 – Dotations et participations 629 123.46 €

74631	DGD des Régions.....	24 493.65 €
	• Tournée itinérante 2023.....	4 493.65 €
	• Soutien à l'ingénierie territoriale.....	20 000.00 €
74758	Groupement de collectivités, collectivités à statut particulier et établissements publics (99 365 hab*3.95 €).....	392 491.75 €
74773	Fonds européens.....	212 138.06 €
	• Participation du Feader 2024 (à hauteur de 80 %).....	51 670.00 €
	• Participation du Feader 2023 (à hauteur de 80 %).....	46 679.31 €
	• Participation du Feader 2022 (à hauteur de 80 %) réinscription	32 974.67 €
	• Participation du Feader (Tournée itinérante) 2024.....	24 960.00 €
	• Participation du Feader (Tournée itinérante) 2023 réinscription	20 480.00 €
	• Participation du Feader à la démarche PAT (Animation et comm.).....	22 574.08 €
	• Participation du Feader à la démarche Tourisme.....	12 800.00 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 20.00 €

75888	Autres produits divers de gestion courante	20.00 €
-------	--	---------

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté 71 103.06 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Dépenses de l'exercice 615 120.93 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général 115 750.50 €

60632	Fournitures de petits équipements	300.00 €
6064	Achats de fournitures administratives.....	300.00 €
611	Contrat de prestations de services	9 000.00 €
	• Scriptéos (retranscription des PV des comités syndicaux).....	1 500.00 €
	• Site Internet Illicoweb (actualisation + maintenance).....	5 000.00 €
	• Flux Vision (Observatoire du tourisme 2024)	2 500.00 €
6132	Locations immobilières	2 860.00 €
614	Charges locatives et de copropriété	550.00 €
6161	Primes d'assurances	2 243.60 €
617	Etudes et recherches	74 000.00 €
	• Démarche touristique (charte graphique, signalétique).....	20 000.00 €
	• Etude paysage (contentieux SCoT)	15 000.00 €
	• Animation des territoires (tournée itinérante).....	39 000.00 €
6234	Réceptions.....	1 500.00 €
6182	Documentation générale et technique (abonnement AMM)	105.00 €
6188	Autres frais divers.....	150.00 €
62268	Honoraires (avocat Huglo-Lepage contentieux SCoT).....	1 000.00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux.....	1 500.00 €
6228	Divers	500.00 €
6231	Annonces et insertions (l'Hebdo du vendredi PAT)	5 724.00 €
6237	Publications	9 500.00 €
	• Signalétique tourisme.....	3 500.00 €
	• Circuits courts.....	6 000.00 €
6251	Déplacements et missions.....	2 735.00 €
6261	Frais d'affranchissements.....	530.00 €
	• PETR 2024.....	265.00 €
	• PETR 2023.....	265.00 €
6281	Concours divers, cotisations.....	2 840.00 €
	• Amm.....	250.00 €
	• Anpp.....	1 100.00 €

	• Symbiose.....	740.00 €	
	• Adhésion Leader France.....	750.00 €	
62878	A des tiers.....		412.90 €
	• Remboursement frais à l'AUDC (achat dictaphone et carte SD).....	312.90 €	
	• Remboursement frais km 2023 (véhicule AUDC utilisé par Leader).....	100.00 €	
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés			60 363.18 €
6218	Autre personnel ext. (mad personnel DSI 2023 + 2024)	893.18 €	
6331	Versement mobilité.....	250.00 €	
6332	Cotisations versées au Fnal	50.00 €	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale (2022/2023/2024)	1 550.00 €	
64131	Rémunérations (+ ½ poste de gestionnaire sur 3 mois)	42 000.00 €	
6451	Cotisations à l'Urssaf.....	12 000.00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraite.....	1 800.00 €	
6454	Cotisations aux Assedic	1 700.00 €	
6475	Médecine du travail, pharmacie.....	120.00 €	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.....			438 439.00 €
65748	Subventions de fonctionnement versées aux associations et autres personnes de droit privé	432 849.00 €	
	• à l'Audc 2024.....	150 000.00 €	
	• à l'AUDC prestation complémentaire Pilotage PTRTE	20 000.00 €	
	• à l'Association La Comète 2024.....	170 000.00 €	
	• à l'Association La Comète 2023 solde (réinscription).....	85 000.00 €	
	• au PNR de la Montagne de Reims PAT 2024	7 849.00 €	
65811	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (JVS)	5 585.00 €	
65888	Autres (PAS)	5.00 €	
Chapitre 042 – Opérations d'ordre.....			568.25 €
6811	Dotations aux amortissements	568.25 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Recettes de l'exercice	2 456.25 €
Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.....	1 888.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section.....	568.25 €
21838 Dotations aux amortissements	568.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Dépenses de l'exercice	1 136.50 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	1 136.50 €
21838 Autres matériels informatiques	1 136.50 €

Telles sont les orientations budgétaires 2024 proposées au Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne.

LE COMITE SYNDICAL,
VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,
VU l'article 9 de ses statuts,
APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
PREND ACTE des orientations budgétaires 2024.

Copie certifiée conforme par le Président qui atteste que le compte rendu de la séance sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne conformément à la loi.

ACTE REÇU LE
24 AVR. 2024
PREFECTURE DE LA MARNE

